

SERVICES OFFERTS PAR LE CLSC AUX ÉCOLES SECONDAIRES

SOINS INFIRMIERS

L'infirmière en milieu scolaire « apporte une contribution et une expertise particulière aux jeunes et à leurs parents [...]. Elle est impliquée dans la promotion, la prévention et la protection de la santé comme dans le maintien et le rétablissement de la santé¹ ». Elle ne peut pas agir comme première intervenante lorsque des jeunes sont affectés par des malaises passagers, des blessures ou des détériorations soudaines de la condition de santé. **Les premiers soins sont assurés par les secouristes de l'équipe-école.**

Son employeur est le CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL et sa présence à l'école est variable en fonction de ses différents mandats.

SERVICES OFFERTS

SANTÉ PHYSIQUE (GLOBALE)

- Rôle conseil/soutien auprès des secouristes ou la direction. Retour sur les situations survenues et recommandations afin d'améliorer les interventions.
- Rôle conseil/soutien auprès de la personne désignée pour la gestion des maladies infectieuses.
- Vaccination offerte en secondaire 3.
- Évaluation des fiches santé problématiques et mise en place du plan d'intervention pour problème de santé (diabète, anaphylaxie, épilepsie, etc.).
- Formations à l'équipe-école pour la prise en charge des élèves avec une condition de santé particulière.
- Référence vers des services du CIUSSS et les ressources dans la communauté.

SANTÉ SEXUELLE

- Test de grossesse
- Contraception/distribution de condoms
- Contraception orale d'urgence
- Dépistage ITSS et traitement au besoin
- Ateliers en classe (ITSS et contraception)
- Counseling lié à la sexualité

MOTIFS DE RÉFÉRENCE

- Questionnement en lien avec la santé physique ou mentale
- Élève qui présente un symptôme récurrent
- Questionnement en lien avec la santé sexuelle

CONFIDENTIALITÉ ET CONSENTEMENT

Tous les intervenant.es employé.es par le CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL **sont tenus par la loi à la confidentialité** entourant les informations des usagers qu'ils/elles rencontrent. Le partage de ces informations doit être autorisé par l'utilisateur ou son représentant légal, à l'exception des situations où la sécurité de l'utilisateur ou autrui pourrait être compromise.

Pour cette raison l'obtention du **consentement signé** par la famille est un préalable qui favorise la **collaboration** entre l'équipe école et les intervenants de différents programmes du CLSC en permettant la communication des renseignements précieux au plan d'intervention et contribuant à l'atteinte des **objectifs communs**.

INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

L'intervention psychosociale s'intéresse à l'individu en interaction avec les systèmes sociaux (famille, communauté, culture, religion, institutions, lois, classe sociale, quartier, etc.) auxquels il appartient et avec lesquels il interagit.

L'intervenant psychosocial en milieu scolaire a pour rôle de soutenir et d'accompagner les élèves et familles présentant des difficultés ayant un impact sur le fonctionnement scolaire de l'élève. Elle peut aussi avoir un rôle conseil pour le personnel scolaire au sujet d'enjeux psychosociaux.

Son employeur est le CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL.

SERVICES OFFERTS

- Évaluation des besoins et de la situation de l'élève et/ou de la famille.
- Suivi psychosocial de l'élève et/ou de sa famille.
- Intervention en situation de crise.
- Rôle conseil/soutien pour le personnel scolaire lors des rencontres multidisciplinaires.
- Référence vers les ressources appropriées comme les organismes communautaires et les hôpitaux, les services CLSC, les partenaires, etc.

MOTIFS DE RÉFÉRENCE

- Difficultés d'intégration et/ou d'adaptation scolaire
- Problèmes socio-économiques (insécurité alimentaire, matériel et/ou financière)
- Difficultés dans les relations avec ses pairs
- Difficultés d'adaptation à des problèmes familiaux (ex. décès, séparation, maladie, conflits conjugaux et intrafamiliaux, etc.)
- Élève manifestant des signes de vulnérabilité au niveau de sa santé mentale (traits anxieux ou dépressifs, propos inquiétants, etc.)
- Élève que l'on soupçonne de vivre de la négligence
- Élève que l'on soupçonne d'être victime ou témoin de violence conjugale
- Élève préoccupé par son image corporelle ou sa santé
- Problèmes autres (ex. fugue, consommation, délit, violence physique...)

N.B. : Le/la client.e (jeune de plus de 14 ans ou ses parents quand jeune de moins de 14 ans) doit être informé.e de la référence. De plus, **nos services sont volontaires**, un refus de services se doit d'être respecté, sauf dans un cas de risque sérieux pour la sécurité.

Les services sont confidentiels.

VOICI LES PROFESSIONNELLES DU CLSC PRÉSENTES DANS VOTRE MILIEU

INFIRMIÈRE

Nom Ms. Maria Di Matteo
Téléphone 514-328-4442
Courriel maria.dimatteo.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca

TRAVAILLEUSE SOCIALE

Nom Ms. Chryslène François
Téléphone 514-328-4442
Courriel chryslene.francois.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca